

## Règlement, suite.

tion de l'organisateur.

- Les professionnels doivent être munis de leur livre de police et d'une copie du récépissé de déclaration de revendeur d'objets mobiliers (ROM). Les particuliers de l'original de la pièce d'identité transmise en photocopie lors de l'inscription.
- Dès leur arrivée, les exposants s'adresseront aux organisateurs qui leur remettront une enveloppe contenant ticket(s) petit-déjeuner, badge(s) et si compris dans le prix, ticket(s) repas. Ils devront accrocher le badge sur leur vêtement, ceci leur permettra d'aller et venir dans l'enceinte de la Bourse LIMOGES DECLIC-ANTIC, avant l'ouverture au public.
- L'exposant devra signaler sur le bulletin d'inscription le nom de(s) l'assistant(es) tenant le stand avec lui, afin de prévoir les badges (1 badge par table, maximum 3).
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration ou perte d'objet pouvant survenir avant, pendant, ou après la bourse.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident corporel, préjudice moral ou financier concernant la personne des exposants
- L'exposant s'engage à respecter l'ordre public, à se conformer à toutes les règles de sécurité, à obtempérer à toute instruction qui lui serait faite par les organisateurs ou les responsables de la sécurité.
- Dès leur arrivée, les exposants pourront prendre leur petit-déjeuner, ceci avant l'ouverture au public de la bourse.
- Vers 12 h 30, les exposants en possession de leur «ticket-repas» pourront venir récupérer leur plateau-repas et déjeuner sur les tables prévues à cet effet. Des repas supplémentaires seront vendus sur place par le traiteur chargé de la restauration.

### TARIFICATION :

Nombre de ml	ml	1	2	3	4	5	6
Nbre de petit dej compris	nbr	1	1	1	1	1	1
Nbre repas compris	nbr	0	0	1	1	1	1
Prix location	€	22	42	65	88	108	125

Repas supplémentaires à 15 €

Je réserve un stand de : . . . . m Soit suivant tarification un montant de : . . . . €

Je réserve . . . Repas pour un montant de : . . . . €

(Chèque à l'ordre de DECLIC)

Total réservation : . . . . €

### Pour Professionnels :

Raison sociale : . . . . . Responsable : . . . . .

RC : . . . . . N°ROM : . . . . . (Obligatoire)

J'accepte le règlement de la bourse.

Signature,

précédée de la mention " lu et approuvé "

Bulletin à renvoyer, avec chèque de réservation et photocopie pièce d'identité,  
à DECLIC, 59 avenue Garibaldi, 87000 Limoges

# 1<sup>er</sup> LIMOGES DECLIC-ANTIC

## Bourse au matériel photo et cinéma Photos de collection



16 octobre 2011 de 9h à 18h  
Galerie Foyer Parc des expositions  
Limoges

Publicité 1

Publicité 2

Publicité 3

Publicité 4

### Deroulement du WE

#### Samedi

16h mise en place en vitrines de l'exposition d'un jour.  
Accueil des marchands à partir de 18h.  
20h Repas.  
22h Fermeture des portes.

#### Dimanche

7h Accueil des marchands.  
9h 18h ouverture au public.  
12h15 apéritif discours pour marchands et participants à l'Exposition d'un jour.  
13h repas.

#### Animations toute la journée:

Projection ou présentation Stéréoscopique.  
Démonstration du procédé au collodion humide.  
Démonstration prise de vues 3D FUJI

#### Les Iconomécanophiles du Limousin

Association loi 1901  
59 avenue Garibaldi 87000 Limoges  
Tél : 05 55 79 72 74 / 06 23 03 17 70  
Site : declic87.free.fr  
Michel.guilbert@numericable.fr  
diaph@wanadoo.fr



Plan d'accès

### REGLEMENT

- Les Iconomécanophiles du Limousin, organisent pour la première année une bourse photo et cinéma à Limoges. Cette bourse est dénommée LIMOGES DECLIC-ANTIC, elle se déroule le dimanche 16 octobre 2011, à la Galerie Gourmande du Palais des Expositions de Limoges, La Bastide 87100 Limoges.
- Est exposant à la LIMOGES DECLIC-ANTIC toute personne qui a rempli sa demande de réservation, payé les frais de stand, reçu la confirmation de la part de l'organisateur par courrier ou par e-mail. Les exposants seront accueillis à partir de 7 h 30. L'ouverture au public se fera de 9 h à 18 h.
- Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des bulletins, dans la limite des places disponibles, et devront être accompagnées du règlement par chèque, libellé à l'ordre de «DECLIC».
- Seules seront acceptées les demandes d'inscription complètement et lisiblement remplies, accompagnées des documents demandés et du paiement total de l'inscription. La mention «lu et approuvé» devra figurer au-dessus de la signature.
- Date limite d'inscription : 1er septembre 2011. À compter de cette date, toute inscription est définitive et non remboursable, sauf cas de force majeure dûment justifié laissé à l'appréciation de l'organisation. En cas de désistement du vendeur à moins de 72 h de la manifestation les frais d'inscription seront encaissés par l'organisation.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler cette manifestation à n'importe quel moment et pour quelques raisons que ce soit. En cas d'annulation de l'organisateur, avant la date prévue, les frais de stand seront remboursés.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute inscription non conforme à l'esprit de la bourse et d'exclure toute personne perturbant la bonne marche de la manifestation.
- Matériel mis à la disposition des exposants : table(s), chaise(s). Chacun pourra prévoir son tissu (ignifugé). La rétrocession des tables est interdite, ainsi que l'ajout de tables supplémentaires et de structures autres que celles fournies par les organisateurs.
- Les exposants s'engagent à ne rien coller, ni accrocher aux murs, à ne pas dépasser la limite d'emplacement qui leur a été accordé, à ne pas obstruer les allées réservées à la circulation du public et les sorties de secours, à ne pas fumer, à laisser leur emplacement propre (des sacs-poubelles seront à leur disposition).
- Les exposants s'engagent à ne pas quitter la Bourse LIMOGES DECLIC-ANTIC avant 18 h.
- Les exposants s'engagent à ne proposer à la vente que des objets, appareils, matériels, livres, documents en rapport avec le monde de l'image, du cinéma et du son. Tout autre objet sera proscrit, en particulier les objets interdits à la publicité et les matériaux dangereux ou polluants. Les transactions de vente ou d'échange se font de gré à gré et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ou l'interven-

Suite au dos.

NOM : ..... PRENOM: .....

ADRESSE : .....

TEL : ..... EMAIL : .....

Carte identité  Passeport (Joindre photocopie recto-verso)

N° : ..... Délivré le : ..... Par : .....

Objets exposés :  Appareils photo  Appareils cinéma  Photographies  Autres

Nom de l'assistant(e): .....

J'arriverai la veille  Le matin

(Suite au dos)